

J'ai toujours émis des réserves sur la pertinence de l'installation de gazon synthétique dans le stade Marcel Picot à Tomblaine. J'ai même été critiqué à l'époque pour cela mais aujourd'hui, tout le monde reconnaît qu'il n'est pas souhaitable que les joueurs évoluent sur ce type de pelouse pour plusieurs raisons.

Alors que la durée de garantie de la pelouse synthétique arrive à échéance, le Président de l'AS Nancy Lorraine, Jacques Rousselot, souhaiterait changer et passer à la pelouse hybride, déjà expérimentée en France et à l'étranger et qui semblerait beaucoup plus performante (moins de microtraumatismes musculaires subis par les joueurs). Le Président de l'AS Nancy Lorraine s'est adressé à la Communauté Urbaine du Grand Nancy qui, semble-t-il, lui a opposé une fin de non-recevoir. Je suis en désaccord avec la Communauté Urbaine sur la méthode et sur le fond.

Sur la méthode :

- Dans sa volonté annoncée de démocratiser le fonctionnement de la Communauté Urbaine, le Président a ouvert la Commission des Finances à des Conseillers communautaires minoritaires. Je fais donc partie de cette Commission des Finances mais comme c'est moi qui avait démontré que la Communauté Urbaine du Grand Nancy était la dernière Communauté Urbaine de France dans le rapport dette par habitant, donc la plus endettée de France, je ne suis pas sûr que ma présence en Commission des Finances ait réjoui cette majorité. Donc, après que le Président ait dit solennellement que toutes les Commissions seraient réunies les jeudis et vendredis pour permettre aux Députés d'y participer, j'ai constaté que la Commission des Finances est convoquée systématiquement les mardis, ce qui m'en exclut. J'ai écrit à plusieurs reprises au Président de la CUGN, sans succès pour l'instant. C'est vraiment dommage car cela donnerait l'occasion peut-être de faire progresser la Communauté Urbaine sur l'analyse budgétaire.

- Autre dysfonctionnement démocratique, il est très étonnant que le Président, les Vice-Présidents puissent annoncer en ville, dans les salons, des baisses d'investissement qui n'ont pas encore été décidées par la Communauté Urbaine. On se demande à quoi il servira de s'exprimer sur le vote du budget. Mais pire encore, quand le Président de l'ASNL demande à la Communauté Urbaine de payer le changement de pelouse, est-il raisonnable, est-il démocratique qu'une réponse négative soit faite, que le Vice-Président s'exprime dans la presse à ce sujet le jeudi alors que la Commission Communautaire des Grands Equipements n'est réunie pour la première fois du mandat que le vendredi ? A quoi sert cette Commission puisque le sujet de la pelouse du stade Marcel Picot n'était pas à l'ordre du jour ?

Sur le fond, la Communauté Urbaine est frileuse aujourd'hui en matière d'investissement, peut-être même règle-t-elle des comptes. En tout cas, l'alibi affiché haut et fort est les baisses de dotations de l'Etat. Je suis prêt à démontrer à qui voudra que les baisses de dotations de l'Etat pour la Ville de Tomblaine durent depuis 2007 et même si je suis en désaccord, si je les combats, on peut peut-être s'entendre sur le fait que pour redresser la France, un effort

partagé est souhaitable. Mais je pense qu'il s'agit là plutôt d'un alibi. Sur le fond, je prétends que la Communauté Urbaine a certainement trop emprunté parce que mal investi. En effet, si l'on considère qu'on a laissé se dégrader les grandes infrastructures (le Zénith est obsolète, le Parc des Expositions est obsolète, l'Autre Canal ne suffit pas à répondre à la demande), était-il judicieux d'investir dans un nouveau Palais des Congrès alors qu'on en avait déjà un ? Est-il judicieux de mettre 90 millions dans ce Palais des Congrès alors qu'on espère un chiffre d'affaires annuel de 2 millions d'euros (ça dépasse l'entendement) ? Chacun sait que ces 2 millions d'euros ne seront même pas atteints. Quant à l'activité nouvelle générée, chacun sait qu'une grande partie de l'activité du nouveau Palais des Congrès proviendra d'activités déplacées depuis d'autres infrastructures de cette même Communauté Urbaine. C'est ce que j'appelle mal investir.

Dans le même temps, le Président de la Communauté Urbaine refuse une participation à l'investissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine à hauteur de ... 98.000 euros ! Alors que le docteur Rossinot a signé au nom de la Communauté Urbaine un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé et alors que la Communauté Urbaine est pilote de la Politique de la Ville (la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine est en plein Quartier Prioritaire de la nouvelle Politique de la Ville). On ne comprend pas, mais comme le mode de prise de décisions avant même qu'il y ait délibération en Conseil de Communauté Urbaine reste occulte, on a du mal à y voir clair. Dans le même temps, le factotum du Président de la Communauté Urbaine envoyé en mission comme Conseiller municipal d'opposition à Tomblaine s'abstient sur une délibération qui consiste à prévoir des recettes pour cette même Maison de Santé Pluriprofessionnelle (on croit rêver !).

La pelouse hybride coûterait entre 1 million et 1,5 million. Les élus de la majorité bien informés prétendent qu'on ne peut plus continuer sur un rythme de 120 à 130 millions d'investissement annuels, qu'il faudra descendre à 90 millions. Très franchement, à ce rythme, on ne pourrait investir que 88,5 millions et acheter cette pelouse hybride.

Je ne tenais pas le même discours à l'époque du projet d'agrandissement du stade Marcel Picot pour une raison très simple : si cela s'était fait comme c'était prévu, la collectivité aurait mis 60, 80 et peut-être 100 millions dans ce projet in fine et la CUGN n'en avait pas les moyens. Aujourd'hui, on ne parle pas du tout des mêmes sommes et quand aujourd'hui le Président Rousselot fait la comparaison avec le domaine de la culture, lorsqu'il dit que le football est un sport populaire qui réunit à Nancy entre 13.000 et 15.000 spectateurs à chaque match et qu'il compare cela à ce que coûte l'Opéra eu égard au nombre de spectateurs, je trouve que c'est beaucoup plus understandable. Parce que les sommes ne sont pas de la même importance. La collectivité se doit d'aider le football professionnel parce que spectacle populaire. A l'époque de l'agrandissement du stade, je jugeais le montage déraisonnable. Pour ce qui concerne la pelouse, l'effort pourrait être consenti mais au minimum, le Conseil de Communauté aurait pu avoir le débat. Et puis, regardons objectivement cette belle équipe de l'AS Nancy Lorraine, c'est la plus jeune de Ligue 2. Rarement dans l'histoire du football, un club professionnel n'a été aussi formateur. Ça mériterait quand même qu'on y apporte un peu plus d'attention.

A Tomblaine

Tomblaine
samedi 29 novembre 2014 09:51
